



Paris, le 30 juin 2010

**Signature de la charte régionale de la biodiversité
et des milieux naturels**

**Lyonnaise des Eaux s'engage
pour la biodiversité en Ile de France**

En signant la charte régionale de la biodiversité, Lyonnaise des Eaux et ses filiales Eau du Sud Parisien et Eaux de Sénart s'engagent au côté de la Région Ile de France à préserver les milieux naturels et à lutter contre l'érosion de la biodiversité.

Après les progrès réalisés en termes de distribution d'une eau saine 24 h sur 24 et d'épuration des eaux usées, Lyonnaise des Eaux juge aujourd'hui nécessaire d'élargir et de renforcer ses efforts en termes de protection de l'environnement. Alors que 60 % des écosystèmes mondiaux sont menacés selon l'ONU, la protection des écosystèmes et de la biodiversité s'inscrit aujourd'hui au cœur des nouveaux métiers que développe Lyonnaise des Eaux de la protection en amont des ressources en eau (nappes et cours d'eau) à la reconquête en aval du bon état écologique des milieux aquatiques.

Isabelle Kocher, directeur général de Lyonnaise des Eaux et Hélène Gassin, vice-présidente de la Région Ile de France chargée de l'environnement, ont signé le 30 juin, la Charte régionale de la biodiversité et des milieux naturels.

Même si elle a déjà engagé de nombreuses actions de protection, Lyonnaise des Eaux ne peut travailler seule sur la préservation de la biodiversité car il s'agit d'un projet de territoire pour lequel les actions doivent être partagées. La charte permettra d'établir une stratégie commune et des plans d'actions coordonnés entre l'entreprise et le Conseil régional. Pour les prochaines années, Lyonnaise des Eaux s'engage sur ses sites (site de production champs captants, stations d'épuration) en accord avec les collectivités à :

- réaliser des pré-diagnostic écologiques ou des inventaires faune-flore afin de mieux connaître le patrimoine naturel présent sur les sites ;
- instaurer une gestion différenciée des espaces verts sur ses sites : la gestion différenciée consiste à gérer différemment la végétation en fonction des usages. Dans de vastes zones, la nature s'exprime librement et l'entretien classique d'espaces verts est limité au besoin du service sur des petites parcelles. Cette gestion différenciée préserve des espèces remarquables, accroît le nombre d'espèces sur le site et implique de lutter contre les espèces animales et végétales invasives.
- préserver et restaurer des habitats écologiques par la pose de nichoirs ou de ruches, l'apport d'essences végétales locales favorables à des espèces animales menacées, la réalisation de toitures ou de murs végétalisés, la création de mares et de lagunes associées au traitement d'effluents ;
- sensibiliser le public en organisant des visites de sites lors d'événements « phares » sur le thème de la biodiversité ;

- participer aux groupes de travail sur la cartographie des corridors écologiques (« trames vertes et bleues ») et sur la définition des indicateurs d'état et d'évolution.

Chaque site bénéficiera d'un plan d'action établi en concertation avec les collectivités, des associations de protection de la nature et des établissements régionaux ou nationaux de conservation de la biodiversité.

Près de 100 ha d'espaces naturels protégés par Lyonnaise des Eaux

En Ile-de-France, Lyonnaise des Eaux mène déjà différentes actions pour la protection de la biodiversité, parfois en collaboration avec des associations de la nature.

Créer des havres de biodiversité en milieu urbain

Sur les terrains de ses usines de production d'eau potable (Morsang-sur-Seine, Viry-Châtillon et Vigneux-sur-Seine), Eau du Sud Parisien, filiale de Lyonnaise des Eaux, a instauré une gestion différenciée des espaces verts. En fonction des besoins d'exploitation des sites, elle a défini des zones où la nature s'exprime librement et des zones qui sont entretenues. Cette gestion permet d'accueillir la végétation dans une région très urbanisée. Sur les 25,3 hectares des sites de Morsang, Vigneux et Viry-Châtillon, les deux tiers sont laissés à l'état naturel. L'inventaire des plantes et des arbres a permis de recenser 119 espèces à Morsang, 69 espèces à Vigneux et 49 à Viry-Châtillon, dont certaines orchidées rares en Ile-de-France. L'inventaire des oiseaux est programmé en coopération avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux) et le Corif (Centre ornithologique d'Ile-de-France).

Retrouver le bon état écologique du ru du Ballory à Sénart

En Seine-et-Marne, le San de Sénart, en collaboration avec Lyonnaise des Eaux, son délégataire, travaille à un programme ambitieux : restaurer le bon état écologique du ru de Ballory. Ce cours d'eau de plaine peut être exposé à des pollutions ponctuelles, notamment lors d'épisodes pluvieux qui provoquent l'apport de déchets et de polluants. Toutefois certaines portions de ce ru présentent un potentiel écologique intéressant et une étude vient d'être lancée afin d'identifier les actions concrètes à réaliser pour revenir au bon état écologique de ce cours d'eau en 2021. Différentes préconisations seront ensuite proposées au San de Sénart, comme l'installation de passes à poissons, la renaturation des berges ou la plantation d'espèces végétales plus diversifiées.

Un parcours pédagogique pour découvrir la biodiversité

Dans les Yvelines, Lyonnaise des Eaux a créé, depuis 2006, une promenade jardin sur 45 ha des champs captants du site de production du Pecq Croissy (Yvelines). En bord de Seine, elle y a conçu un parcours pédagogique dédié à la biodiversité des zones humides et à la sensibilisation du public. En partenariat avec la LPO, Lyonnaise des Eaux a réalisé les aménagements suivants : la pose de 26 nichoirs adaptés aux différentes espèces et de 2 bûchers de bois mort afin d'abriter les différentes espèces qui colonisent ce type d'habitats ; la création d'îlots au centre des sablières afin de protéger certains oiseaux des prédateurs ; l'aménagement d'une digue de reproduction des hirondelles afin de protéger les nichées des inondations. Elle y mène une gestion différenciée des prairies afin de favoriser la biodiversité.

La Région Ile-de-France fortement mobilisée en faveur de la biodiversité

Dés 1999 et sans attendre la stratégie nationale pour la biodiversité, **la Région Ile de France mobilise l'ensemble des acteurs de l'Île-de-France.**

Autour du **1^{er} Forum Régional de la biodiversité**, elle consulte les associations du territoire et les principaux acteurs de la biodiversité. De 2001 à 2003, des commissions par thème (la ville, la forêt, l'agriculture, les autres milieux et l'une plus générale "faire connaître la biodiversité") sont mises en place avec les partenaires régionaux (associations, fédérations, grandes entreprises, collectivités, établissements publics) pour élaborer une **charte régionale de la biodiversité autour d'objectifs communs.**

Un nouveau souffle à travers la Stratégie Régionale pour la biodiversité

Les objectifs de la stratégie

En Juin 2007, à travers l'adoption de sa Stratégie Régionale pour la Biodiversité, la Région s'est donné les moyens d'obtenir des résultats mesurables, significatifs et durables sur le long terme. Et c'est principalement sur les **agressions à la biodiversité** qu'il faut aujourd'hui encore agir, globalement et avec des moyens complémentaires à ceux utilisés jusqu'alors.

Le Conseil Régional s'est engagé sur 5 grands objectifs :

1. Stopper l'érosion de la biodiversité d'ici 2010,
2. Reconquérir des espaces naturels en faveur de la biodiversité
3. Créer les conditions du retour de certaines espèces emblématiques
4. Valoriser le patrimoine naturel d'Ile de France
5. Permettre le bon fonctionnement des écosystèmes, notamment par le rétablissement des continuités biologiques.

Les objectifs de la Stratégie Régionale pour la biodiversité doivent s'appliquer sur l'ensemble des espaces urbains, périurbains, naturels et ruraux ordinaires ou remarquables.

Les contrats d'objectifs « Biodiversité »

Les contrats d'objectifs « Biodiversité » ont été créés **à destination des collectivités, grands établissements publics et entreprises** bénéficiaires des aides régionales. Le signataire du contrat d'objectifs « Biodiversité » s'engage à intégrer dans son projet la protection de la biodiversité. Ils ont pour objectif d'intégrer la protection de la biodiversité **dans l'aménagement du territoire**

Le contrat d'objectifs « Biodiversité » est une démarche volontaire. Il a une valeur incitative afin de faire évoluer les pratiques d'aménagement, de construction ou de réhabilitation inscrites dans d'autres politiques régionales pour protéger, conserver ou retrouver de la biodiversité sur le territoire de la Région. Le contrat d'objectifs « Biodiversité » n'a pas valeur de convention financière.

Natureparif, l'Agence Régionale de la nature et la biodiversité en Île-de-France

Créé le 19 décembre 2007, Natureparif, Agence régionale de la Nature et de la Biodiversité d'Ile-de-France, est une structure pluraliste ayant un statut d'association au sens de la loi de 1901. La Lyonnaise des Eaux est membre de Natureparif.

L'objectif général de l'agence est de contribuer au développement des politiques qui permettront de protéger, gérer et valoriser la biodiversité, pour tendre vers une meilleure prise en compte des fonctionnalités des écosystèmes.

Contact presse :

Conseil régional d'Ile de France : Ghislaine Collinet, tél. : 01 53 85 66 40.

Lyonnaise des Eaux : Christine Blanc-Montmayer, tél. : 01 58 18 55 70 ou 06 85 51 25 92, christine.blanc-montmayer@suez-env.com

Lyonnaise des Eaux, filiale de SUEZ ENVIRONNEMENT, emploie 9 900 collaborateurs, distribue l'eau potable à 12 millions d'habitants et dépollue les eaux usées de plus de 9,3 millions de personnes en France. En 2010, l'entreprise a lancé « Idées neuves sur l'eau », un programme de 12 mois de travail et de dialogue avec l'ensemble des acteurs de l'eau en France et des citoyens qui vise à définir les enjeux de l'eau en France aujourd'hui et formuler de nouvelles propositions. La concertation est menée à la fois sur une plate-forme Internet et dans le cadre d'une Commission d'experts, le Forum des idées neuves. Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.ideesneuvessurleau.net et www.lyonnaise-des-eaux.fr

Les ressources naturelles ne sont pas infinies. SUEZ ENVIRONNEMENT (Paris : SEV, Bruxelles : SEVB), et ses filiales s'engagent au quotidien à relever le défi de la protection des ressources en apportant des solutions innovantes à des millions de personnes et aux industries. SUEZ ENVIRONNEMENT alimente 90 millions de personnes en eau potable, 58 millions en services d'assainissement et assure la collecte des déchets de 46 millions de personnes. Avec 65 900 collaborateurs, SUEZ ENVIRONNEMENT est un leader mondial exclusivement dédié aux métiers de l'eau et des déchets et présent sur les cinq continents. En 2009, SUEZ ENVIRONNEMENT, filiale détenue à 35,4 % par GDF SUEZ, a réalisé un chiffre d'affaires de 12,3 milliards d'euros.